

## → Demande de classification pour les honoraires à compter de 2018

### Procédure

- + Si le futur moniteur/assistant a déjà suivi une formation PlusSport, il/elle est déjà placé(e) dans la classe d'honoraires 1 ou 2 (effectué par le département Formation)  
→ Il n'est **pas** nécessaire de déposer une demande de classification pour les honoraires
- + Si le futur auxiliaire n'a encore suivi aucune formation PlusSport, il est saisi par le club sportif en tant que «Monit./Assist./Aide» et placé automatiquement dans la classe d'honoraires 3  
→ Il n'est **pas** nécessaire de déposer une demande de classification pour les honoraires
- + Si le futur moniteur a déjà achevé une formation disciplinaire ou une formation APA, les documents correspondants doivent être transmis avec la demande (voir les détails aux points I et II)  
→ Veuillez déposer cette **demande de classification pour les honoraires avec les pièces jointes**
- + Hotline en cas de questions: 044 908 45 00

### Données personnelles

Nom: .....  Mme  M.

Prénom: ..... Date de naissance: .....

Rue: ..... Téléphone: .....

NPA/Lieu: ..... E-mail: .....

Club sportif: .....

N° AVS: .....

#### I) Classification en tant que professionnel du sport, classe d'honoraires 1b

Pour cette classification, il convient de fournir les documents suivants:

- + Certificats/documents sur le parcours de formation (formations sportives justifiant le statut de professionnel dans la discipline sportive correspondante)
- + Pour les disciplines de la natation/des sports aquatiques, Brevet Plus Pool de la SSS valide
- + Copie du certificat de secouriste (pas besoin d'être valide/une copie du permis de conduire suffit)
- + Copie de la certification BLS-AED valide

En outre, le module d'assistant ainsi que les 15 leçons de stage doivent avoir été effectués. Si c'est le cas, le moniteur a déjà été placé dans la classe d'honoraires 2 par le département Formation.

#### II) Classification en tant que professionnel APA (formation APA achevée) dans la classe d'honoraires 1b

Pour cette classification, il convient de fournir les documents suivants:

- + Certificat de réussite de la formation APA
- + Confirmation d'une expérience de 30 leçons dans le sport avec personnes en situation de handicap
- + Copie du certificat de secouriste (pas besoin d'être valide/une copie du permis de conduire suffit)
- + Copie de la certification BLS-AED valide

## → Demande de classification pour les honoraires à compter de 2018

---

Pour de plus amples informations sur la classification des spécialistes disciplinaires et APA, veuillez consulter les indications détaillées de la fiche «Embauche de professionnels du sport (aux fonctions de moniteur responsable) pour les nouvelles offres sportives des clubs».

### Signature

Le demandeur confirme l'exactitude des déclarations.

Nom: .....

Lieu/date:..... Signature:.....

**Classification interne** (à remplir par Plusport Sport Handicap Suisse)

Date/classe d'honoraires/visa: ..... / ..... / .....